Prix Annie Semal-Lebleu de l'Alefpa **[1]**

L'Association laïque pour l'éducation, la formation, la prévention et l'autonomie (Alefpa) décerne chaque année deux prix de 1500 € récompensant une thèse de doctorat. Les travaux doivent concerner les enfants, adolescents ou adultes connaissant des difficultés à caractère social ou présentant un handicap physique ou psychique. Ils peuvent traiter soit de l'éducation ou de la formation, soit des modalités d'accompagnement, soit des soins à leur apporter. Ils envisagent notamment les moyens susceptibles de favoriser la prévention, l'accession de ces publics à l'autonomie ou leur statut de citoyen dans la société. Les disciplines concernées sont notamment (mais non exclusivement) les suivantes : architecture, médiation culturelle, sciences de l'éducation, psychologie, sociologie, sciences politiques, les disciplines médicales...
Les auteurs doivent envoyer leur dossier **pour le 25 mars 2020 au plus tard**.
En savoir plus (Alefpa) [2]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/prix-annie-semal-lebleu-de-lalefpa
[2] https://calenda.org/837546